

capitaine, qui était allé emprunté de l'argent à Mme Brichet.

—Et il en a obtenu ?

—Oui... mais, à coup sûr, bien peu.

—Pourquoi ?

—Parce que je savais madame un peu gênée. Plusieurs fois dans la journée, elle avait demandé après moi. Au moment même où M. de Lozeril vint à l'hôtel, elle avait remis à plus tard ce qu'elle voulait me dire. Ce ne fut que fort avant dans la soirée qu'elle me fit sa demande.

—Quelle demande ?

—De lui remettre quatre mille écus dont elle avait un prompt besoin.

A cette réponse du témoin, Mme Brichet eut un nouveau tressaillement.

En même temps qu'il surprenait encore cette seconde secousse si nerveuse chez Mme Brichet, M. de Badières vit aussi briller une expression d'étonnement dans les yeux d'Annibal.

En effet, le capitaine, surpris, était en train de se dire :

—Quel besoin avait donc Aurore de ces quatre mille écus qu'elle demandait au bouhomme ?

Inspiré par cette double observation, le juge, tout en évitant de donner au timide Colard l'éveil sur le but auquel tendaient ses questions, continua l'interrogatoire :

—Vous étiez investi de toute la confiance de votre maître ? demanda-t-il.

—Oui, monsieur, et après lui, sa fille et son épouse m'ont continué cette même confiance. C'est moi qui réglais et soldais les dépenses de la maison ; tout me passait entre les mains, dit le majordome, heureux de se donner de l'importance.

—Et ces dépenses étaient-elles fortes ?

—Oh ! non, j'ai réalisé de grandes économies depuis deux années. Ces deux dames étaient fort simples dans leurs goûts et fort modérées en leur budget. La plus prodigue était Mlle Pauline... à cause de ses pauvres. Quant à madame, vivant dans la plus profonde retraite, elle ne dépensait que le strict nécessaire.

—Alors, accusée Aurore, à quel usage destiniez-vous donc ces quatre mille écus que vous demandiez d'un seul coup à votre intendant ? dit brusquement le juge à Mme Brichet.

A cette question inattendue, qui lui arrivait comme un coup de foudre, Aurore se troubla.

—Ce détail est étranger à la cause, balbutia-t-elle avec embarras.

—Au milieu de votre vie économe, ce besoin subit d'avoir quatre mille écus paraît assez étrange au tribunal pour qu'il en sache la raison, insista M. de Badières.

Mme Brichet garda le silence.

—Songez qu'une aussi forte somme, sur laquelle vous refusez de vous expliquer, peut donner à supposer qu'elle était destinée à payer le bras qui, quelques heures plus tard, devait frapper M. de Lozeril.

Plus pâle qu'un mort, le baron de Cambias avait écouté tout l'incident. L'œil hagard, la main crispée, il tremblait sous la torture d'une souffrance sourde.

—Refusez-vous de répondre ? reprit le juge.

Aurore resta encore muette.

—Diable ! est-ce que ces quatre mille écus, auxquels je ne m'attendais pas, vont enfoncer l'enfant encore plus dans le gâchis ? pensa le capitaine en voyant le trouble de sa fille.

Et s'adressant au tribunal :

—Ces quatre mille écus m'étaient destinés, dit-il. Ma fille

n'ose pas avouer que je suis un enragé joueur... mais, bast ! on en a déjà tant conté sur moi... que je ne comprends pas ce respect qu'elle montre pour ma réputation.

Aurore adressa au capitaine un regard de reconnaissance.

—Oui, oui, remerciez-moi de l'avoir sauvé de ce mauvais pas, petite cachotière... mais ton remerciement ne m'apprend pas pourquoi tu avais besoin de quatre mille écus, se dit Annibal en se rassurant après ce faux avertissement.

L'auditoire s'était un instant oru sur une piste sérieuse découverte par le tribunal. Les paroles du capitaine calmèrent subitement la curiosité éveillée.

Colard avait encore été en proie à un nouveau désespoir, en voyant que la suite de sa déposition compromettait à nouveau Mme Brichet.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! répétait-il douloureusement, est-il possible qu'on cherche toujours ainsi un gros crime dans tout ce que je dis !

La déclaration d'Annibal ayant ramené un peu de calme dans l'esprit du vieillard, M. de Badières revint à lui.

—Quand avez-vous appris l'attentat dont de Lozeril avait été victime à quelques pas du derrière de l'hôtel Brichet ?

—Le lendemain matin, par les gens du quartier : ils tenaient la nouvelle du docteur Gardie, qui avait relevé le mourant avec le guet. J'ai été désolé du malheur arrivé à ce jeune homme, si bien portant la veille au soir quand, sur cette porte que j'allais fermer derrière lui, il faisait ses adieux au capitaine, qui l'avait reconduit jusqu'au vestibule.

—Quelle heure était-il ?

—Près de minuit. A mon âge, on veille peu... Aussi j'étais si las que je m'empressai de verrouiller la porte et de gager mon lit au plus vite, sans m'inquiéter du capitaine, que je laissai au bas de l'escalier.

—Ah ! ah ! pensa Fouquier, voici le quart d'heure où il vont me gratter la tête.

Annibal ne se trompait pas, car le juge reprit aussitôt :

—Ah ! vous avez laissé le capitaine en bas de l'escalier ? Et vous ne pensez pas que, derrière vous, il a pu rouvrir la porte et s'élançer à la poursuite de M. de Lozeril, qui s'éloignait ?

—Oh ! non, je suis certain que, dans le premier moment, il a regagné sa chambre ; car j'étais à peine en mon lit que j'ai entendu une tempête de cris et de jurons dans l'appartement du capitaine, situé en dessous de ma mansarde... ça m'a prouvé qu'il était rentré chez lui.

Cette tempête de jurons et de cris, signalée par Colard, avait été la suite de la surprise désagréable éprouvée par Annibal, qui, en revenant de reconduire de Lozeril, n'avait plus retrouvé sur la cheminée, où il l'avait déposée, la liasse de billets reçue du chevalier.

Aussi, jurant de la plus belle manière, s'était-il mis à fouiller chaque coin de l'appartement, en quête de ses billets, devenus la proie du mystérieux voleur qui s'était introduit par cette issue secrète de la boiserie dont Annibal ignorait l'existence.

C'était ce déplacement de lumière, accompagné d'éclats de voix, dans l'appartement d'Annibal, qui, on le sait, avait étonné Maurice, alors en observation à sa fenêtre quelques minutes avant le cri douloureux qui l'avait fait s'élançer hors de chez lui au secours de Lozeril.

—Oui, je te vois venir, mauvais curieux ! pensa Annibal, devinant la question que le juge allait lui adresser.

En effet, M. de Badières lui demanda aussitôt :

—Accolère dont  
Par u  
des billets  
pitaine rép  
—J'é  
m'avait fai  
Lo jug  
l'intergato  
—Tou  
prononcé ce  
ment, il a r  
mier mome  
sorti ?  
—Mat  
qui a été se  
chambre il e  
be et s'élan  
—Huu  
tendant ces  
—A m  
terrogea le j  
—Avec  
fermer l'œil.  
J'allais donc  
lard la somn  
—Les c  
—Préoi  
s'adressant à  
Après u  
vement la tē  
—Ils m  
Et, ecce  
—Ai-je  
née par de L  
re l... Bast ! s  
d'en causer e  
conter son af  
M. de B  
—Au li  
tôt le jardin p  
ainsi au court  
Lozeril, qui a  
—Pourq  
—Pour  
qu'il portait  
liasses de bille  
table des pièce  
Fouquier  
—Peuh  
argent... lui n  
besoin d'aller l  
nous nous étie  
épée... rien ne  
—Oh ! ri  
—Non, r  
—Vous c  
encore porteur  
à reprendre, c  
tre inconnu.  
—Allons